

Challenge Feeder CD 44 SAISON 2026

Règlement:

La pêche au feeder se pratique au moulinet et sans flotteur

Pas de distance minimale de pêche

Longueur des cannes limité à 4.60 m max

L'amorçage est autorisé uniquement à l'aide d'un feeder sans hameçon sur le montage, l'amorçage à la main ou autre qu'une cage feeder est interdit.

Method feeder interdit.

Rendez-vous 8h30 pour les concours organisés par la Brème Trignacaise (Jean Claude Grignard) pour les autres défini par les autres clubs.

Tirage 9h00 pêche de 11h00 à 16h00

1er coup de sirène 10h50 amorçage (10 minutes)

2ème coup de sirène 11h00 (pêche)

3ème coup de sirène 15h55 (reste 5 minutes)

4ème coup de sirène 16h00 (fin de pêche)

Au dernier coup de sirène, ne sera comptabilisé que le poisson se trouvant dans l'épuisette.

Amorce:

Limité à 12 Litres

Esches 2,5 litres, dont ½ L de terreau non coupé

Fouillis et vers de vase interdits dans l'amorce

Esches artificielle interdites

Engagement et inscription :

05 AVRIL	MARTINIERE	Gaule Nantaise	Vincent Gazeau. 06.50.1726.08
16 MAI	MIGRON	Gardon G + TSL	Kevin Dousset. 06.10.40.40.12
06 JUIN	BOURGNEUF Petit étang	Pêche Expert	Laurent Morice 06.17.54.43.50
21 JUIN	MARTINIERE	Brème Trignacaise	Alain Daracq. 07.69.16.40.62
27 JUIN	CHAMP-NEUF	Gardon G + TSL	Kevin Dousset. 06.10.40.40.12
17 OCTOBRE	MARTINIERE	Gardon G + TSL	Kevin Dousset. 06.10.40.40.12

Pour les autres :	Jean-Claude Grignard	06.62.72.05.31	jcgrignard@cegetel.net
--------------------------	----------------------	----------------	------------------------

Engagement 15 € pour les concours organisés par la Brème Trignacaise (J.C. GRIGNARD) (Pour les autres fixé par les autres clubs).

30 € seront prélevés à chaque concours pour la logistique (Boissons, etc....)

Le reste est intégralement redistribué.

Attention sur certains sites comme Herbignac et les 2 parcours de Bourgneuf les places seront limitées. Réservé aux pêcheurs licenciés du CD44 et dans l'ordre des engagements.

Classement:

Règlement en vigueur :

Seuls les pêcheurs licenciés dans un club du 44 seront classés pour le challenge CD44.

Classement : 20pts au 1°, 19pts au 2°, 18pts au 3° etc...

La règle des 50% + 1 sera mise en vigueur pour le classement final.

Ex: S'il y a 10 concours: $10 \times 50 \% = 5 + 1 = 6$ concours de comptabilisés.

Responsable des classements: Alain Darracq + (site internet)

En fin d'année les 18 premiers du classement général, participeront au TOP 18.

Les compteurs seront remis à zéro pour l'attribution des enveloppes remises par le CD 44.

Pour les détails, se référer au règlement détaillé déposé sur le site du CD.

PARCOURS PREVUS : (Sous réserve)

Date	Lieu	Organisateur	Particularité
05 AVRIL	MARTINIERE	Gaule Nantaise	
16 MAI	MIGRON	Gardon G + TSL	Challenge des canaux
23 MAI	LIBRE		
06 JUIN	BOURGNEUF (petit-étang)	Pêche Expert	Limité à 22 Pêcheurs
21 JUIN	MARTINIERE	B.T. (A. DARRACQ)	
27 JUIN	CHAMPS NEUF	Gardon G + TSL	Challenge des canaux
04 JUILLET	BOURGNEUF (grand étang)	B.T. (J.C. GRIGNARD)	Limité à 22 pêcheurs
01 AOÛT	HERBIGNAC	B.T. (J.C. GRIGNARD)	Limité à 21 pêcheurs
29 AOÛT	MIGRON	B.T. (J.C. GRIGNARD)	Ecole de voile
03 OCTOBRE	MIGRON	B.T. (J.C. GRIGNARD)	Ferme
17 OCTOBRE	MARTINIERE	Gardon G + TSL	Challenge des canaux
31 OCTOBRE	??	B.T. (J.C. GRIGNARD)	TOP 18

REMISE DES PRIX

(Lors de l'assemblée Générale du CD 44)

La ou les coupes sont remises à l'assemblée générale du CD.